



D.2024.06.27.4.2

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAIN**

Séance du 27 Juin 2024

4 – PROJETS TERRITORIALISES

4.2 – TELEO : acquisition de surface modificative sur le périmètre de la ZAC de l'Oncopole située avenue Irène Joliot Curie à Toulouse.

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept juin dans la salle Métropole à Toulouse, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRÉSENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSÉS
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BOLZAN Jean-Jacques	X		
BRIAND Sacha	X pour le chapitre 7	X (M. Bolzan pour les chapitres 1-2-3-4-5-6-8)	
CARLES Joseph		X (M. Chollet)	
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
GRASS Francis	X		
JOP Serge		X (Mme Ochoa)	
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
OCHOA Nina	X		
TERRAIL-NOVES Vincent		X (M. Trautmann)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
CHERUBIN Laurent	X		
LUBAC Christophe	X		
CC DES COTEAUX BELLEVUE			
SEMPERBONI Patrice	X		
CC LE GRAND OUEST TOULOUSAIN			
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry		X (M. Terrisse)	
TERRISSE Jean-Marc	X		

Exposé de Monsieur le Président :

- Par délibération D.2012.07.12.6.1 du 12 juillet 2012, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a approuvé le programme de l'opération Téléo (anciennement Téléphérique Urbain Sud) pour la desserte de l'Oncopole, du CHU Rangueil, et de l'Université Paul Sabatier.
- Par délibération D.2012.10.3.7.3 du 3 octobre 2012, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a confié par mandat, la maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie (SMAT) de cette opération.
- Par délibération D .2019.07.03.7.12 a été approuvée la convention tripartite n°2019-003-TUS encadrant l'occupation des fonciers communaux et métropolitains nécessaires à l'opération TELEO.

Dans la perspective de la cession à Tisséo Collectivités des parcelles assiettes de deux pylônes du téléphérique TELEO situés à Toulouse, la Commune de Toulouse a approuvé par délibération du 29 novembre 2019, la cession de partie de son domaine privé pour le prix d'un euro, les emprises identifiées dans le cadre de l'enquête parcellaire conduite en 2019.

Néanmoins, depuis cette délibération, les emprises sur les parcelles cadastrées 839 BE14 et 839 BE6 ont légèrement évolué et l'emprise sur la parcelle 839 BE15 a été supprimée ce qui justifie de présenter cette nouvelle délibération.

Les parcelles cadastrées 839 BE14 et 839 BE6 ont fait l'objet d'une division parcellaire.

Ainsi l'acquisition au prix d'un euro porte sur les parcelles suivantes situées sur la commune de Toulouse (31) selon l'extrait du plan cadastral joint en annexe :

Désignation de la parcelle	Superficie
839 BE 36 (issue de 839 BE14)	420m ²
839 BE 43 (issue de 839 BE6)	128m ²

Suite à l'avis rendu par le service des Domaines le 4 avril 2024 tel que joint en annexe, il est proposé aux membres du Comité syndical d'approuver l'acquisition des parcelles susvisées au prix d'un euro lequel ne sera pas réglé.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président :
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE l'acquisition auprès de la Commune de Toulouse, au prix d'un euro (lequel ne sera pas réglé), les parcelles cadastrées 839 BE36 d'une contenance de 420m² et 839 BE 43 d'une contenance de 128m².

ARTICLE 2 : AUTORISE les dépenses correspondantes.

ARTICLE 3 : AUTORISE le Président aux effets ci-dessus à passer et signer l'acte authentique de vente et éventuellement la constitution de servitudes y affèrent et à passer et signer tous actes, documents et pièces et généralement faire le nécessaire.

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel LATTES